



A.Schulman Plastics
Comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2023

Certifiés conformes

Le Président
LyondellBasell Holdings France SAS
représentée par son Directeur Général Laurent Hautier

DocuSigned by:

Laurent Hautier

5B25A92C80B6413...

A.Schulman Plastics**Période du 01/01/2023 au 31/12/2023****COMPTE DE RÉSULTAT**

Rubriques

	France 31 décembre 2023 €	Exportation 31 décembre 2023 €	Net 31 décembre 2023 €	Net 31 décembre 2022 €
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue de biens	411 425	173 956 556	174 367 981	208 977 787
Production vendue de services	7 608	1 063 349	1 070 957	1 478 699
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	419 033	175 019 905	175 438 938	210 456 486
			Net 31 décembre 2023 €	Net 31 décembre 2022 €
Production stockée			258 600	(232 374)
Production immobilisée			412 121	808 497
Subventions d'exploitation			23 694	-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			174 750	200 144
Autres produits			114 043	22 326
PRODUITS D'EXPLOITATION			176 422 146	211 255 079
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			142 360 463	187 722 173
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			321 405	(2 853 177)
Autres achats et charges externes			20 796 794	12 548 136
Total charges externes:			163 478 662	197 417 132
Impôts, taxes et versements assimilés			736 897	811 832
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			5 207 990	5 183 961
Charges sociales			1 971 807	2 042 778
Total charges de personnel:			7 179 797	7 226 739
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 117 614	1 131 412
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			-	-
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			83 328	65 559
Dotations aux provisions			129 141	132 516
Total dotations d'exploitation:			1 330 083	1 329 487
Autres charges			33 548	22 025
CHARGES D'EXPLOITATION			172 758 987	206 807 215
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			3 663 159	4 447 864

A.Schulman Plastics**Période du 01/01/2023 au 31/12/2023**

	Net 31 décembre 2023 €	Net 31 décembre 2022 €
OPÉRATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré	-	-
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	96 391	15 891
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	34	3 179
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
PRODUITS FINANCIERS	96 425	19 070
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	1 238	34
Intérêts et charges assimilées	163 831	162 074
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
CHARGES FINANCIÈRES	165 069	162 108
RÉSULTAT FINANCIER	(68 644)	(143 038)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	3 594 515	4 304 826
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	150 000
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	-	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	150 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 072	93
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	1 357
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 072	1 450
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(3 072)	148 550
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	277 762	423 515
Impôts sur les bénéfices	871 080	1 002 230
TOTAL DES PRODUITS	176 518 571	211 424 149
TOTAL DES CHARGES	174 075 970	208 396 518
BÉNÉFICE	2 442 601	3 027 631

A. SCHULMAN PLASTICS

Société par actions simplifiée au capital de 500.000 euros
Siège social : Rue Alex Schulman – 08600 GIVET
348 649 393 R.C.S. SEDAN

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 27 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME DECISION - Affectation du résultat –

SECOND DECISION - Allocation of results -

L'Associé unique constate que les résultats de l'exercice font apparaître un bénéfice de 2 442 601,44 euros (deux millions quatre cent quarante-deux mille six cent un euros et quarante-quatre centimes).
The Sole Shareholder observes that the results for the year show a profit of € 2 442 601.44 (two million four hundred and forty-two thousand six hundred and one euros and forty-four cents).

Adoptant la proposition du Président, l'Associé unique décide d'affecter ce résultat comme suit :
Adopting the proposal of the President, the Sole Shareholder decides to allocate the result, as follows:

- Report à nouveau 2 442 601,44 euros
Retained earnings

Le compte Report à nouveau s'établira ainsi à 12 435 495,32 euros.
The Retained earnings account will be € 12 435 495.32.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.
In accordance with the provisions of article 243 bis of the French General Tax Code, I remind you that no dividend has been distributed for the three previous years.

DocuSigned by:

Laurent Hautier

5B25A92C80B6413...
Le Président

La société LYONDELLBASELL HOLDINGS FRANCE SAS
Représentée par Monsieur Laurent Hautier, Directeur Général,
(Certifiée conforme)

A. SCHULMAN PLASTICS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2023)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

A l'associé unique
A. SCHULMAN PLASTICS
Rue Alex Schulman
08600 GIVET

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A. SCHULMAN PLASTICS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, Les Docks-Atrium 10.1, 10, place de la Joliette, CS 81525, 13567 Marseille Cedex 2
www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 24 juin 2024

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Vincent Thyssen



A.Schulman Plastics
Comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2023

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut 31 décembre 2023	Amortissements et dépréciations 31 décembre 2023	Net 31 décembre 2023	Net 31 décembre 2022
	€	€	€	€
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	35 502	31 167	4 335	10 080
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles:	35 502	31 167	4 335	10 080
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	598 459	400 104	198 355	198 355
Constructions	5 339 300	4 694 017	645 283	672 996
Installations techniques, matériel, outillage	31 711 663	26 662 554	5 049 109	5 335 975
Autres immobilisations corporelles	9 587 627	9 468 357	119 270	154 024
Immobilisations en cours	143 650	-	143 650	495 408
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total immobilisations corporelles:	47 380 699	41 225 032	6 155 667	6 856 758
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations par mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
Total immobilisations financières:	-	-	-	-
ACTIF IMMOBILISE	47 416 201	41 256 199	6 160 002	6 866 838

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut 31 décembre 2023	Amortissements et dépréciations 31 décembre 2023	Net 31 décembre 2023	Net 31 décembre 2022
	€	€	€	€
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	12 427 616	290 908	12 136 708	12 539 115
En-cours de production de biens	-	-	-	-
En-cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	590 963	27 653	563 310	307 037
Marchandises	-	-	-	-
Total stocks et en-cours:	13 018 579	318 561	12 700 018	12 846 152
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	427 090
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	27 933 434	-	27 933 434	35 636 230
Autres créances	7 669 160	-	7 669 160	3 098 637
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
Total créances:	35 602 594	-	35 602 594	38 734 867
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
(dont actions propres:)	-	-	-	-
Disponibilités	-	-	-	-
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance	140 700	-	140 700	147 714
Total disponibilités et divers:	140 700	-	140 700	147 714
ACTIF CIRCULANT	48 761 873	318 561	48 443 312	52 155 823
Frais d'émission d'emprunts à étaler	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	1 238	-	1 238	34
TOTAL GÉNÉRAL	96 179 312	41 574 760	54 604 552	59 022 695

BILAN PASSIF

Rubriques	Net 31 décembre 2023	Net 31 décembre 2022
	€	€
Capital social ou individuel (dont versé : 500 000€)	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	-	-
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours :)	-	-
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes :)	-	-
Report à nouveau	9 992 894	6 965 263
RÉSULTAT DE L'EXERCICE bénéfice	2 442 601	3 027 631
Total situation nette:	12 985 495	10 542 894
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	1 722 477	1 722 477
CAPITAUX PROPRES	14 707 972	12 265 371
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
AUTRES FONDS PROPRES	-	-
Provisions pour risques	1 238	34
Provisions pour charges	2 060 293	2 105 902
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 061 531	2 105 936
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs :)	-	-
Total dettes financières :	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-

BILAN PASSIF

Rubriques

Net 31 décembre 2023	Net 31 décembre 2022
----------------------------	----------------------------

€

€

DETTES D'EXPLOITATION

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

34 114 781

26 063 040

Dettes fiscales et sociales

2 846 266

3 006 751

Total dettes d'exploitation:**36 961 047****29 069 791****DETTES DIVERSES**

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

-

-

Autres dettes

873 988

15 567 863

Total dettes diverses:**873 988****15 567 863****COMPTES DE RÉGULARISATION**

Produits constatés d'avance

-

-

DETTES**37 835 035****44 637 654**

Ecart de conversion passif

14

13 734

TOTAL GÉNÉRAL**54 604 552****59 022 695**

COMPTE DE RÉSULTAT

Rubriques

	France 31 décembre 2023 €	Exportation 31 décembre 2023 €	Net 31 décembre 2023 €	Net 31 décembre 2022 €
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue de biens	411 425	173 956 556	174 367 981	208 977 787
Production vendue de services	7 608	1 063 349	1 070 957	1 478 699
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	419 033	175 019 905	175 438 938	210 456 486
			Net 31 décembre 2023 €	Net 31 décembre 2022 €
Production stockée			258 600	(232 374)
Production immobilisée			412 121	808 497
Subventions d'exploitation			23 694	-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			174 750	200 144
Autres produits			114 043	22 326
PRODUITS D'EXPLOITATION			176 422 146	211 255 079
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			142 360 463	187 722 173
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			321 405	(2 853 177)
Autres achats et charges externes			20 796 794	12 548 136
Total charges externes:			163 478 662	197 417 132
Impôts, taxes et versements assimilés			736 897	811 832
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			5 207 990	5 183 961
Charges sociales			1 971 807	2 042 778
Total charges de personnel:			7 179 797	7 226 739
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 117 614	1 131 412
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			-	-
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			83 328	65 559
Dotations aux provisions			129 141	132 516
Total dotations d'exploitation:			1 330 083	1 329 487
Autres charges			33 548	22 025
CHARGES D'EXPLOITATION			172 758 987	206 807 215
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			3 663 159	4 447 864

	Net 31 décembre 2023 €	Net 31 décembre 2022 €
OPÉRATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré	-	-
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	96 391	15 891
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	34	3 179
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
PRODUITS FINANCIERS	96 425	19 070
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	1 238	34
Intérêts et charges assimilées	163 831	162 074
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
CHARGES FINANCIÈRES	165 069	162 108
RÉSULTAT FINANCIER	(68 644)	(143 038)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	3 594 515	4 304 826
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	150 000
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	-	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	150 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 072	93
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	1 357
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 072	1 450
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(3 072)	148 550
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	277 762	423 515
Impôts sur les bénéfices	871 080	1 002 230
TOTAL DES PRODUITS	176 518 571	211 424 149
TOTAL DES CHARGES	174 075 970	208 396 518
BÉNÉFICE	2 442 601	3 027 631

Sommaire Annexe aux états financiers

1.	Présentation de la société et faits marquants de l'exercice	9
1.1.	Présentation de la société	9
1.2.	Faits marquants de la société	9
2.	Règles et méthodes comptables	12
2.1.	Base de préparation des comptes sociaux	12
2.1.1.	Règles générales	12
2.2.	Principales méthodes comptables	12
2.2.1.	Immobilisations corporelles et incorporelles	12
2.2.2.	Stocks	13
2.2.3.	Créances et dettes d'exploitation	13
2.2.4.	Conversion des éléments en devises	13
2.2.5.	Disponibilités	14
2.2.6.	Provisions pour risques et charges	14
2.2.7.	Dérogations	15
2.2.8.	Intégration fiscale	15
2.2.9.	Consolidation	16
3.	Tableaux de l'annexe	16
3.1.	Tableau des immobilisations	17
3.2.	Détail des amortissements	18
3.3.	Informations sur les stocks	18
3.4.	État des échéances des créances et dettes	18
3.4.1.	Etat des échéances des créances et comptes de régularisation	19
3.4.2.	Etat des échéances des dettes	19
3.5.	Provisions	20
3.6.	Charges à payer	21
3.7.	Charges et produits exceptionnels	21
3.8.	Ventilation de l'impôt	21
3.9.	Accroissements et allègements de la dette future d'impôt	21
3.10.	Effectif moyen	23
4.	Notes sur le bilan et le compte de résultat	23
4.1.	Actif immobilisé	23
4.1.1.	Test de dépréciation des actifs	23
4.2.	Actif circulant	24
4.2.1.	Avances et acomptes versés	24
4.2.2.	Créances clients et comptes rattachés	24

Sommaire Annexe aux états financiers

4.2.3. Autres créances	24
4.2.4. Charges constatées d'avance	24
4.3. Capitaux propres	24
4.3.1. Capital social	24
4.3.2. Tableau de variation des capitaux propres	25
4.3.3. Provisions pour risques et charges	26
4.4. Dettes	27
4.4.1. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27
4.4.2. Dettes fiscales et sociales	27
4.4.3. Autres dettes	27
4.4.4. Écarts de conversion	28
4.5. Parties liées	28
4.6. Chiffre d'affaires	28
4.6.1. Par secteurs d'activité	28
4.6.2. Par marchés géographiques	28
4.7. Charges et produits d'exploitation et résultat financier	29
4.7.1. Charges et produits d'exploitation	29
4.7.2. Résultat financier	29
4.8. Engagements financiers	29
5. Autres informations	30
5.1. Compte personnel de formation	30
5.2. Informations sur les dirigeants	30
5.3. Liste des filiales et participations	30
5.4. Événements postérieurs à la clôture	30

Chapitre 1. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice**1.1. Présentation de la société**

La société a fait l'objet de rachats successifs par des groupes internationaux. Le 21 août 2018, le groupe américain A. Schulman auquel elle appartenait a été racheté par le groupe Lyondellbasell, américain également, coté au NYSE.

Rappel : Intégration LyondellBasell 2020 :

Afin de poursuivre l'intégration au sein de Lyondellbasell, la société, ainsi que toutes les sociétés européennes du groupe Schulman, ont migré sous SAP en date du 1er mai 2020.

Depuis 2012 A Schulman Plastics agissait en tant que travailleur à façon pour A Schulman Plastics Bornem BVBA. Ce mode de production ne correspondait pas à la manière dont le groupe LyondellBasell évalue la performance de ses entités. A compter du 1er mai 2020 A Schulman Plastics SAS agit en tant qu'unité de production indépendante qui bénéficie comme auparavant du support des services de A Schulman Plastics BVBA (Bornem).

A cette même date, le groupe Lyondellbasell a externalisé la gestion commerciale de la société auprès de la société du groupe Basell Sales & Marketing Company BV (BSM), société de droit néerlandais. Ainsi, depuis le 1er mai 2020, la société vend la quasi-totalité de sa production à la société commerciale BSM selon les termes d'un accord d'off-take.

Enfin, conformément à un accord de façonnage entre la société et A. Schulman Plastics BVBA, celle-ci facture à la société le « Bornem fee » visant à ajuster le résultat d'exploitation à 2.1% du total des coûts nets d'exploitation. Ce fee s'est élevé à 10.8 M€ (charge) au 31 décembre 2023 (2.3 M€ comptabilisé en profit au 31 décembre 2022).

L'impact de ces 2 derniers changements a entraîné à compter du 1er mai 2020 :

- une augmentation substantielle du chiffre d'affaires de la société, qui facture en plus du coût de fabrication le prix des matières qui lui appartiennent dorénavant,
- un besoin de fond de roulement financé par le cashpool du groupe.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 est de 54 604 552€. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de 2 442 601€.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2. Faits marquants de la société**Conséquences de l'instabilité politique sur l'activité du groupe et de la société**

Le caractère cyclique et la volatilité des industries auxquelles nous participons peuvent entraîner des fluctuations importantes de nos résultats d'exploitation. Nos activités commerciales sont soumises à la nature cyclique et volatile de l'équilibre entre l'offre et la demande dans les secteurs de la chimie et du raffinage. Les résultats d'exploitation futurs devraient continuer à être affectés par cette cyclicité et cette volatilité.

Historiquement, les industries chimiques et de raffinage ont connu des périodes alternées de pénuries de capacité, entraînant une augmentation des prix et des marges bénéficiaires, puis des périodes de surcapacités et d'offre excédentaire entraînant une baisse des taux d'utilisation des capacités de production et des marges. Outre les variations de l'offre et de la demande de produits, les variations des prix de l'énergie et d'autres conditions économiques mondiales peuvent être source de volatilité. Ces facteurs entraînent des fluctuations importantes des bénéfices et des flux de trésorerie d'une période à l'autre et au cours des cycles économiques. De nouveaux ajouts de capacité dans le monde entier peuvent entraîner des périodes d'offre excédentaire et une baisse de la rentabilité. Le moment et l'ampleur de tout changement dans les conditions actuelles du marché sont incertains et l'offre et la demande peuvent être déséquilibrées à tout moment.

Par conséquent, le Groupe n'est pas en mesure de prédire avec précision l'ampleur ou la durée des cycles industriels futurs ou leur effet sur notre activité, notre situation financière ou nos résultats.

Le gaz naturel a encore baissé en 2023 pour atteindre les niveaux de prix de la mi-2021, en raison du ralentissement de la demande industrielle et domestique, de la forte performance des sources d'énergie renouvelables et de la production d'électricité nucléaire.

La reprise post-pandémique a cédé la place à une période prolongée de croissance terne, avec des implications politiques importantes. L'atonie de la demande en Chine pèsera également sur la croissance, la surcapacité accrue de l'économie de l'Asie de l'Est constituant un défi supplémentaire pour la compétitivité des coûts de production en Europe.

A la date d'arrêté des comptes, les performances de la société, et notamment les volumes de ventes, sont en ligne avec les prévisions établies pour 2024. Les prévisions à court terme prévoient une hausse des volumes qui se poursuit à moyen et long terme ainsi qu'un maintien des marges unitaires.

L'ampleur de l'impact du conflit entre l'Ukraine et la Russie et les tensions persistantes au Moyen-Orient risquent d'aggraver les problèmes d'inflation, en particulier dans le cas d'une escalade significative du conflit qui risquerait d'entraîner une hausse des prix d'énergie. Une période prolongée d'instabilité pourrait avoir un impact négatif important sur nos activités, nos résultats d'exploitation, l'accès aux sources de liquidité et sur notre situation financière.

A la date d'arrêté des comptes, ces éléments ne sont toutefois pas de nature à remettre en question les perspectives à moyen et long terme de la société.

Enfin, la société ne présente pas d'exposition significative au titre de ses relations clients, fournisseurs liée au contexte décrit précédemment et, au cas spécifique de la crise en Ukraine, n'a pas de dépendance significative vis-à-vis de la Russie et de l'Ukraine.

Contrôle fiscal

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal du 4 juillet 2023 au 4 décembre 2023 diligenté par la Direction des Vérifications Nationales et Internationales et portant sur les exercices 2020, 2021 et 2022.

En date du 13 décembre 2023, la société a reçu une proposition de rectification au regard du traitement fiscal de la déduction exceptionnelle de 40% dit « suramortissement », et des prix de transfert à savoir la commission de fabrication dite « Bornem fee ».

La société a décidé de ne pas contester l'ensemble des redressements proposés.

Les conséquences des rectifications opérés ont entraîné des conséquences en matière de CVAE (CVAE supplémentaire due d'un montant de 4 K€) et d'impôt sur les sociétés à concurrence d'un montant de 156 K€. Dans la mesure où la société appartient au groupe fiscalement intégré formé par la société LyondellBasell Holding France, l'impôt sur les sociétés supplémentaires a été acquitté auprès de cette dernière.

Chapitre 2.

Règles et méthodes comptables

2.1. Base de préparation des comptes sociaux

2.1.1. Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.2. Principales méthodes comptables

La société applique le règlement ANC n° 2014-03, relatif à la définition, à la comptabilisation, et à l'évaluation des actifs, ainsi qu'à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

2.2.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

2.2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'achat, hors frais accessoires et frais financiers.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 12 à 36 mois.

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charge lorsqu'ils sont encourus.

2.2.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et de mise en service) ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition, les intérêts des emprunts sur la durée de production des immobilisations jusqu'à la réception définitive sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, à compter de la fin de la période d'acquisition ou de production. La base de calcul de l'amortissement est constituée par le coût d'acquisition diminué le cas échéant de la valeur résiduelle estimée à la fin de la durée d'utilisation prévue.

Les durées d'utilité sont définies pour chaque catégorie d'immobilisation. Toutefois, lorsqu'une durée spécifique ne peut être définie pour une immobilisation, les durées par défaut suivantes sont utilisées :

Durées amortissement

Le tableau ci-dessous récapitule les durées d'amortissement pratiquées sur les immobilisations corporelles :

Rubriques	Durée d'utilisation comptable (en années)
Constructions	10 à 20 ans
Agencements et aménagements	2 à 10 ans
Installations techniques, matériels et outillages industriels	2.5 à 10 ans
Matériel et mobilier de bureau, informatique	3 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans

Un amortissement dérogatoire est pratiqué lorsque les règles et usages le permettent.

2.2.2. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition ou de production, et de leur valeur de réalisation nette. Le coût d'acquisition ou de production est déterminé, selon la méthode du coût réel, sur la base "premier entré - premier sorti". L'incorporation des frais fixes tient compte de la capacité normale de production de l'entreprise.

Le coût de production des stocks et en-cours inclut également certains frais généraux et administratifs engagés pour les besoins de la fabrication.

Lorsque la valeur brute déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieure à la valeur de réalisation probable, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Cette dépréciation tient compte des produits à rotation lente ou nulle.

Les stocks de pièces de rechange ne répondant pas aux critères d'immobilisations font l'objet d'une provision pour dépréciation, pour tenir compte de leur obsolescence. La méthode de calcul de cette dernière est la suivante :

- pas de dépréciation durant les cinq premières années sans mouvements,
- ensuite, 20% par année, jusqu'à 100% (soit de la 6ème à la 10ème année).

2.2.3. Créances et dettes d'exploitation

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.2.4. Conversion des éléments en devises

Les transactions en devises sont converties au taux en vigueur à la date de chacune des transactions.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du cours de change à la date de clôture. Les écarts résultant de cette conversion ont été directement comptabilisés en résultat de l'exercice.

Les créances et les dettes en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change de l'exercice. Les différences résultant de cette conversion sont inscrites dans les postes "écarts de conversion" au bilan, à l'actif pour les pertes latentes, au passif pour les gains latents.

Les pertes latentes donnent lieu à la constitution de provisions pour risques enregistrées en charges de l'exercice. Dans la mesure où les opérations concourant à la constatation des écarts de conversion actif et passif n'ont pas d'échéances suffisamment voisines bien que libellées dans la même devise, les pertes et gains latents ne sont pas considérés comme concourant à une position globale de change. Le montant de la dotation n'est donc pas limité à l'excédent des pertes sur les gains.

Dans le cadre de l'adoption du règlement ANC n° 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture la société a analysé la nature des transactions réalisées en devises générant un résultat de change, auparavant présenté en résultat financier.

Sur la base de cette analyse, en dehors des prêts pour lesquels sont établis des contrats de financement spécifiques, les transactions sont réalisées avec les sociétés du Groupe et sont relatives à des opérations en lien avec l'activité opérationnelle de la société. Le compte-courant de liquidité immédiate faisant l'objet d'une convention de trésorerie avec LyondellBasell Finance Company (cf. note 2.2.5.) suit également ce principe, le sous-jacent des flux de trésorerie étant lié à l'activité.

Par conséquent, les gains et pertes de change, latents ou réalisés, sont, à partir du 1er janvier 2017, présentés en résultat d'exploitation par symétrie avec les sous-jacents auxquels ils se rapportent. Le cas échéant, par cohérence, les compte-courants créditeurs avec les sociétés du Groupe, sont présentés en dettes d'exploitation en « Autres dettes » au bilan, ces compte-courants n'ayant pas le caractère de compte-courants financiers.

2.2.5. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse transitent sur le compte-courant de la société LyondellBasell Finance Company. Du fait de la convention de compte-courant, la société ne présente plus de soldes de disponibilités et valeurs mobilières de placement au bilan.

2.2.6. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges liés aux principales opérations suivantes.

- (i) engagements sociaux
- (ii) pertes de change latentes
- (iii) litiges
- (iv) contrôles fiscaux et sociaux
- (v) environnementales.

Engagements sociaux

La société participe à différents régimes sociaux (principalement indemnités de départ à la retraite, médailles du travail) qui constituent des régimes à prestations définies.

Les engagements relatifs à ces régimes sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetés.

Les écarts liés à des changements d'hypothèses constituent des gains ou pertes actuariels. La société a décidé d'appliquer la méthode 1 de la Recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 qui maintient les options de l'ancienne recommandation CNC n° 2003-R.01. La société reconnaît ainsi une partie de ses écarts actuariels en résultat selon la méthode dite du corridor : la part des pertes et gains actuariels excédant 10% de la valeur des engagements à l'ouverture est amortie sur la durée d'activité résiduelle des salariés.

Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7-11-2013 modifiée le 5-11-2021, la Société a décidé de ne pas adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives. La nouvelle méthode de répartition permet d'étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond. La société continue à appliquer la méthode retenue jusqu'à présent, qui consiste à étaler son engagement de manière linéaire sur l'ensemble de la période d'emploi des salariés.

Le coût des services passés est reconnu en résultat de manière étalée.

La charge nette liée aux engagements de retraite et avantages similaires est constatée en charges d'exploitation.

2.2.7. Provisions réglementées

Les provisions réglementées concernent uniquement des amortissements dérogatoires relatifs au retraitement de la levée d'option sur crédit-bail immobilier.

2.2.8. Intégration fiscale

La société fait partie du Groupe d'intégration fiscale ayant pour tête la société LyondellBasell Holdings France. La charge d'impôt comptabilisée dans la société est égale à celle qui aurait été supportée par celle-ci en l'absence d'intégration fiscale.

2.2.9. Consolidation

Les comptes individuels de la société sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de la société :

LyondellBasell Industries N.V
Delftseplein 27E
3013 AA Rotterdam
The Netherlands.

Chapitre 3. Tableaux de l'annexe

3.1. Tableau des immobilisations

	Début d'exercice €	Virement de poste à poste €	Augmentations €	Diminutions €	Fin d'exercice €
Concessions et droits similaires	35 502	-	-	-	35 502
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35 502	-	-	-	35 502
Terrains	198 355	-	-	-	198 355
Agencements et aménagements de terrains	400 104	-	-	-	400 104
Constructions sur sol propre	5 246 822	-	-	-	5 246 822
Installations générales	92 478	-	-	-	92 478
Installations complexes spécialisées	31 157 581	701 015	-	146 934	31 711 662
Matériel de bureau, informatique, mobilier	9 634 658	61 518	-	108 549	9 587 627
Immobilisations en cours	495 408	(762 534)	412 121	1 345	143 650
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	47 225 406	(1)	412 121	256 828	47 380 698
TOTAL GÉNÉRAL	47 260 908	(1)	412 121	256 828	47 416 200

Les acquisitions et immobilisations en cours ont principalement concerné la création d'un vestiaire pour femmes, ainsi que différents équipements de production pour un total de 412 K€.

3.2. Détail des amortissements

	Début d'exercice €	Dotations €	Reprises €	Fin d'exercice €
Concessions et droits similaires	25 422	5 745	-	31 167
Agencements et aménagements de terrains	400 104	-	-	400 104
Constructions	4 645 906	18 466	-	4 664 372
Installations générales et agencements	20 398	9 248	-	29 646
Installations complexes spécialisées	25 821 606	987 882	146 934	26 662 554
Matériel de bureau, informatique, mobilier	483 944	53 090	-	537 034
Autres immobilisations corporelles	8 996 690	43 183	108 549	8 931 324
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	40 368 648	1 111 869	255 483	41 225 034
TOTAL GÉNÉRAL	40 394 070	1 117 614	255 483	41 256 201

3.3. Informations sur les stocks

Les stocks s'analysent comme suit au 31 décembre 2023 .

	Au debut de l'exercice €	Variation €	A la fin de l'exercice €
Valeurs brutes			
Matières premières	10 961 569	(682 911)	10 278 658
Emballages	680 699	(109 447)	571 252
Pièces de rechange	1 106 754	470 953	1 577 707
Produits finis	332 363	258 601	590 964
TOTAL stocks en valeur brute	13 081 385	(62 804)	13 018 581
Dépréciations			
Matières premières	(209 907)	(81 001)	(290 908)
Produits finis	(25 326)	(2 327)	(27 653)
TOTAL dépréciations	(235 233)	(83 328)	(318 561)
TOTAL Valeurs nettes	12 846 152	(146 132)	12 700 020

3.4. État des échéances des créances et dettes

3.4.1. Etat des échéances des créances et comptes de régularisation

	Montant brut €	1 an au plus €	Plus d'un an €
Créances			
Clients	27 933 434	27 933 434	-
Personnel et comptes rattachés	1 406	1 406	-
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	8 262	8 262	-
Etat : impôts et taxes diverses	1 557 325	1 557 325	-
Groupe et associés	4 514 255	4 514 255	-
Débiteurs divers	1 587 913	1 587 913	-
Charges constatées d'avance	140 700	140 700	-
TOTAL GÉNÉRAL	35 743 295	35 743 295	-

Les échéances des créances sont à moins d'un an.

3.4.2. Etat des échéances des dettes

	Montant brut €	1 an au plus €	Plus d'1an - 5ans €	Plus de 5 ans €
Dettes				
Fournisseurs et comptes rattachés	34 114 781	34 114 781	-	-
Personnel et comptes rattachés	1 987 479	1 987 479	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	582 401	582 401	-	-
Etat : autres impôts et comptes rattachés	276 387	276 387	-	-
Autres dettes	873 988	873 988	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	37 835 036	37 835 036	-	-

Les échéances des dettes sont à moins d'un an.

3.5. Provisions

	Montant début exercice €	Dotations €	Reprises avec utilisation €	Reprises sans utilisation €	Fin d'exercice €
Amortissements dérogatoires	1 722 477	-	-	-	1 722 477
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	1 722 477	-	-	-	1 722 477
Provisions pour pertes de change	34	1 238	34	-	1 238
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 674 872	129 141	174 750	-	1 629 263
Autres provisions pour risques et charges	431 030	-	-	-	431 030
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 105 936	130 379	174 784	-	2 061 531
Sur stocks	235 233	83 328	-	-	318 561
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	235 233	83 328	-	-	318 561
TOTAL GÉNÉRAL	4 063 646	213 707	174 784	-	4 102 569

3.6. Charges à payer

	Montant €
Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 723 748
Dettes fiscales et sociales	<u>2 002 623</u>

3.7. Charges et produits exceptionnels

	31 décembre 2023 €	31 décembre 2022 €
Cession d'actifs	-	150 000
Valeur nette comptable des immobilisations sorties	-	(1 357)
Autres produits / charges exceptionnels	(3 072)	(93)
TOTAL	(3 072)	148 550

Au 31 décembre 2023, le résultat exceptionnel était essentiellement composé du produit de cession d'un bien immobilier pour 150 K€.

3.8. Ventilation de l'impôt

La ventilation de l'impôt entre résultat courant et exceptionnel est la suivante :

	Résultat avant impôt €	Impôt (28,89 %)	Résultat après impôt €
Résultat courant	3 594 515	871 080	2 723 435
Résultat exceptionnel	(3 072)	-	(3 072)
Participation	(277 762)	-	(277 762)
	3 313 681	871 080	2 442 601

3.9. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

	Bases			Impôts		
	31 décembre 2022 K€	Variation de résultat de l'exercice K€	31 décembre 2023 K€	31 décembre 2022 K€	Variation de résultat de l'exercice K€	31 décembre 2023 K€
Allègement net de la dette future d'impôt						
Provision pour risque de change	-	1	1	-	-	-
Ecart de conversion passif	14	(14)	-	4	(4)	-
Participation des salariés	424	(146)	278	109	(38)	71
Provisions pour engagements de retraite	1 643	(47)	1 596	424	(12)	412
Organic	309	(60)	249	80	(16)	64
Provision environnementale	431	-	431	111	-	111
(Augmentation) nette de la dette future d'impôt						
Ecart de conversion Actif	-	(1)	(1)	-	-	-
Amortissements dérogatoires	(1 722)	-	(1 722)	(445)	-	(445)
TOTAL	1 099	(267)	832	283	(70)	213

Conformément aux principes comptables en vigueur, l'actif ou le passif net latent d'impôts différés n'est pas comptabilisé.

La fiscalité latente est déterminée en tenant compte des éléments suivants :

- Prise en compte de la fiscalité latente sur la base des différences temporaires sur le passage du résultat comptable - résultat fiscal et des amortissements dérogatoires, ces éléments entrant dans le résultat fiscal remonté à LBHF tête du groupe fiscal

- Les taux retenus d'impôts différés sont les suivants :

- Pour les éléments se reversant à court terme (soit la plupart des différences temporaires dans le principe), le taux utilisé est de 25.83% sur 2023 contre 25.83% sur 2022 ;
- Pour les éléments de nature long terme (pensions, immobilisations, environnement), utilisation du taux à 25.83%.

3.10. Effectif moyen

	Personnel salarié
Effectifs	
Ingénieurs et cadres	12
Agents de maîtrise	30
Employés et ouvriers	60
Apprentis et stagiaires	3
TOTAL	105

Chapitre 4. Notes sur le bilan et le compte de résultat

4.1. Actif immobilisé

4.1.1. Test de dépréciation des actifs

Au 31 décembre 2023, le test de dépréciation a été pratiqué sur les actifs opérationnels à long terme de la société tenant compte de l'intégration de l'unité de production et de commercialisation ainsi que les modalités du contrat de prestations de services entre A.Schulman Plastics et A.Schulman Plastics BV.

Les principales hypothèses retenues pour ce test sont les suivantes :

- des prévisionnels de flux de trésorerie sur 10 ans qui prennent en compte une hausse des volumes de production et des marges unitaire et un plan Capex en conformité avec les standards du groupe LyondellBasell ;
- un taux WACC à 9% ;
- un taux de croissance à long terme de 1% ;
- un taux d'impôt tenant compte des réductions d'impôt selon les dispositions de la loi de finance 2024.

La valeur d'utilité en résultant est supérieure à la valeur nette comptable des actifs. Sur cette base, aucune provision pour dépréciation des actifs n'a été constituée.

4.2. Actif circulant**4.2.1. Avances et acomptes versés**

Au 31 décembre 2023, il n'y a pas d'avances et acomptes versés aux fournisseurs (427 K€ au 31 décembre 2022)

4.2.2. Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés s'analysent comme suit au 31 décembre 2023 :

	Au 31/12/2023 €	Au 31/12/2022 €
Clients – à moins d'un an	27 933 434	33 244 268
Clients – Factures à établir – à moins d'un an	-	2 391 962
TOTAL GÉNÉRAL	27 933 434	35 636 230

Au 31 décembre 2022, les comptes clients comprenaient le Bornem fee pour 2 336 K€ ; Il figure en dettes fournisseurs au 31 décembre 2023 pour 10 804 K€ - cf paragraphe 1.1.

4.2.3. Autres créances

Les autres créances s'analysent comme suit au 31 décembre 2023 :

	Au 31/12/2023 €	Au 31/12/2022 €
Personnel et organismes sociaux	9 668	221
Créances fiscales	1 557 325	1 173 851
Comptes courants-groupe	4 514 255	128 828
Autres créances diverses	1 587 912	1 795 737
TOTAL	7 669 160	3 098 637

Les débiteurs divers sont essentiellement constitués de RFA fournisseurs à recevoir (868 K€)

4.2.4. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont essentiellement constituées de coûts d'assurances (141 K€) relatives à l'année 31 décembre 2023.

4.3. Capitaux propres**4.3.1. Capital social**

Le capital social s'élève à 500 000 € au 31 décembre 2022 et se compose de 32 000 actions au nominal de 15.625 € chacune, détenues à hauteur de 100% par LyondellBasell Holdings France, suite à la fusion de A. Schulman Holdings (France) SAS dans LyondellBasell Holdings France en 2022.

4.3.2. Tableau de variation des capitaux propres

	Au 31/12/2022 €	Affectation du résultat €	Distribution dividendes €	Provisions réglementées €	Résultat €	Au 31/12/2023 €
Capital souscrit appelé versé	500 000	-	-	-	-	500 000
Réserve légale	50 000	-	-	-	-	50 000
Report à nouveau	6 965 263	3 027 631	-	-	-	9 992 894
Résultat de l'exercice	3 027 631	(3 027 631)	-	-	2 442 601	2 442 601
Provisions réglementées						
Amortissements dérogatoires	1 722 477	-	-	-	-	1 722 477
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12 265 371	-	-	-	2 442 601	14 707 972

Il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2022 ni au titre de l'exercice 2023.

4.3.3. Provisions pour risques et charges**4.3.3.1. Provision pour pensions et obligations similaires et médailles**

La variation des provisions s'analyse comme suit :

	Indemnités de départ à la retraite K€	Médailles du travail K€	Total K€
Provision au 31 décembre 2022	1 643	32	1 675
Coût des services rendus	75	4	79
Coût financier	53	-	53
Prestations payées	(172)	(2)	(174)
Ecart actuariels / coût des services passés	(4)	-	(4)
Provision nette au 31/12/2023	1 595	34	1 629
Provision nette au 31/12/2023	1 595	34	1 629

La charge nette liée aux engagements de retraite et avantages similaires est constatée en charges d'exploitation.

La réconciliation entre la valeur actualisée des engagements et le passif comptabilisé se présente comme suit :

	Indemnités de départ à la retraite K€	Médailles du travail K€	Total K€
Engagement au 31 décembre 2023	1 562	34	1 596
Ecart actuariels non reconnus	19	-	19
Coût des services passés non encore pris en charge	14	-	14
Autres	-	-	-
Provision au 31/12/2023	1 595	34	1 629
Provision nette au 31/12/2023	1 595	34	1 629

Hypothèses actuarielles

Les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur des engagements au 31 décembre 2023 sont les suivantes :

Taux d'actualisation	4.11%
Taux d'augmentation des salaires	Inflation + 4%
Taux de rotation	En fonction de l'âge des salariés

4.3.3.2. Provisions environnementales

Sur la base d'investigations, le groupe a identifié un certain nombre d'obligations implicites relatives aux aspects environnementaux et la société a constaté en conséquence une provision pour un montant de 431 K€ au 31 décembre 2022, inchangée au 31 décembre 2023.

4.4. Dettes**4.4.1. Dettes fournisseurs et comptes rattachés**

Ce poste s'analyse comme suit au 31 décembre 2023 :

	Au 31/12/2023 €	Au 31/12/2022 €
Fournisseurs	16 391 033	20 419 362
Fournisseurs factures non parvenues	17 723 748	5 643 678
TOTAL	34 114 781	26 063 040

Au 31 décembre 2023, les dettes fournisseurs comprennent 10 804 K€ relatifs au Bornem fee - cf paragraphe 1.1 (2 336 K€ en comptes clients au 31 décembre 2022).

4.4.2. Dettes fiscales et sociales

Ce poste s'analyse comme suit au 31 décembre 2023 :

	Au 31/12/2023 €	Au 31/12/2022 €
Personnel	18 999	12 537
Congés payés (y compris charges sociales)	1 066 240	1 033 637
Intéressement / Bonus / Participation	902 239	1 041 567
Organismes sociaux	548 257	544 528
Autres charges sociales	34 144	28 854
Autres charges fiscales	276 387	345 628
TOTAL	2 846 266	3 006 751

4.4.3. Autres dettes

Ce poste s'analyse comme suit au 31 décembre 2023 :

	Au 31/12/2023 €	Au 31/12/2022 €
Compte groupe intégration fiscale	873 988	1 002 230
Compte groupe LYBFC	-	14 565 633
TOTAL	873 988	15 567 863

4.4.4. Écarts de conversion

L'écart de conversion qui figure à l'actif du bilan résulte de la constatation de l'augmentation des dettes (ou diminution des créances) en devises pour 1 238€.

L'écart de conversion qui figure au passif du bilan résulte de la constatation de la diminution des dettes (ou augmentation des créances) en devises pour (14€).

4.5. Parties liées

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec des sociétés sœurs / holdings et sont conclues à des conditions normales de marché.

Les principales parties liées sont les suivantes :

- Basell Sales and Marketing : chiffre d'affaires
- LyondellBasell Industries Holdings B.V. : prestations de services
- A Schulman Plastics BVBA : Bornem fee (cf paragraphe 1.1)

4.6. Chiffre d'affaires

4.6.1. Par secteurs d'activité

	31 décembre 2023 €	31 décembre 2022 €
Production vendue	174 367 981	208 977 787
Services	1 070 956	1 478 699
	175 438 937	210 456 486

4.6.2. Par marchés géographiques

	31 décembre 2023 €	31 décembre 2022 €
France	419 033	481 038
Export	175 019 904	209 975 447
	175 438 937	210 456 485

4.7. Charges et produits d'exploitation et résultat financier**4.7.1. Charges et produits d'exploitation**

Les autres produits d'exploitation se composent principalement des éléments suivants :

(114 043€) € Gains de change

Les autres charges d'exploitation se composent des éléments suivants :

21 721€ € Pertes de change

4.7.2. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice est une charge de 68 645€ , il s'analyse de la façon suivante :

	31 décembre 2023 €
Charges	
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	1 238
Intérêts et charges assimilées	163 831
TOTAL	165 069

Les produits financiers d'un montant de 96 424€ sont composés des éléments suivants :

	31 décembre 2023 €
Produits	
Autres intérêts et produits assimilés	96 391
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	34
TOTAL	96 425

4.8. Engagements financiers

Néant

Chapitre 5. Autres informations

5.1. Compte personnel de formation

Au 1er janvier 2015, le compte personnel de formation (CPF) s'est substitué au droit individuel à la formation (DIF). Le CPF est désormais rattaché à la personne et non plus au contrat de travail. La Société n'ayant pas signé d'accord d'entreprise triennal requérant une gestion en interne du CPF, les frais des formations réalisées dans le cadre du CPF et une partie de la rémunération des salariés concernés sont pris en charge par les OPCA auprès desquels la contribution de 1 % a été versée.

5.2. Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des membres des organes de direction ne sont pas communiquées, car cela reviendrait à donner des indications de rémunération individuelle.

5.3. Liste des filiales et participations

Néant.

5.4. Événements postérieurs à la clôture

Néant



A.Schulman Plastics
Comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2023

Certifiés conformes

Le Président
LyondellBasell Holdings France SAS
représentée par son Directeur Général Laurent Hautier

DocuSigned by:

Laurent Hautier

5B25A92C80B6413...

A.Schulman Plastics**Période du 01/01/2023 au 31/12/2023****BILAN ACTIF**

Rubriques	Montant Brut 31 décembre 2023	Amortissements et dépréciations 31 décembre 2023	Net 31 décembre 2023	Net 31 décembre 2022
	€	€	€	€
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	35 502	31 167	4 335	10 080
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles:	35 502	31 167	4 335	10 080
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	598 459	400 104	198 355	198 355
Constructions	5 339 300	4 694 017	645 283	672 996
Installations techniques, matériel, outillage	31 711 663	26 662 554	5 049 109	5 335 975
Autres immobilisations corporelles	9 587 627	9 468 357	119 270	154 024
Immobilisations en cours	143 650	-	143 650	495 408
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total immobilisations corporelles:	47 380 699	41 225 032	6 155 667	6 856 758
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations par mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
Total immobilisations financières:	-	-	-	-
ACTIF IMMOBILISE	47 416 201	41 256 199	6 160 002	6 866 838

A.Schulman Plastics**Période du 01/01/2023 au 31/12/2023****BILAN ACTIF**

Rubriques	Montant Brut 31 décembre 2023	Amortissements et dépréciations 31 décembre 2023	Net 31 décembre 2023	Net 31 décembre 2022
	€	€	€	€
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	12 427 616	290 908	12 136 708	12 539 115
En-cours de production de biens	-	-	-	-
En-cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	590 963	27 653	563 310	307 037
Marchandises	-	-	-	-
Total stocks et en-cours:	13 018 579	318 561	12 700 018	12 846 152
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	427 090
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	27 933 434	-	27 933 434	35 636 230
Autres créances	7 669 160	-	7 669 160	3 098 637
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
Total créances:	35 602 594	-	35 602 594	38 734 867
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
(dont actions propres:)	-	-	-	-
Disponibilités	-	-	-	-
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance	140 700	-	140 700	147 714
Total disponibilités et divers:	140 700	-	140 700	147 714
ACTIF CIRCULANT	48 761 873	318 561	48 443 312	52 155 823
Frais d'émission d'emprunts à étaler	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	1 238	-	1 238	34
TOTAL GÉNÉRAL	96 179 312	41 574 760	54 604 552	59 022 695

A.Schulman Plastics**Période du 01/01/2023 au 31/12/2023****BILAN PASSIF**

Rubriques	Net 31 décembre 2023	Net 31 décembre 2022
	€	€
Capital social ou individuel (dont versé : 500 000€)	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	-	-
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours :)	-	-
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes :)	-	-
Report à nouveau	9 992 894	6 965 263
RÉSULTAT DE L'EXERCICE bénéfice	2 442 601	3 027 631
Total situation nette:	12 985 495	10 542 894
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	1 722 477	1 722 477
CAPITAUX PROPRES	14 707 972	12 265 371
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
AUTRES FONDS PROPRES	-	-
Provisions pour risques	1 238	34
Provisions pour charges	2 060 293	2 105 902
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 061 531	2 105 936
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs :)	-	-
Total dettes financières :	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-

A.Schulman Plastics**Période du 01/01/2023 au 31/12/2023****BILAN PASSIF**

Rubriques

Net 31 décembre 2023	Net 31 décembre 2022
€	€

DETTES D'EXPLOITATION

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

34 114 781 26 063 040

Dettes fiscales et sociales

2 846 266 3 006 751

Total dettes d'exploitation:**36 961 047 29 069 791****DETTES DIVERSES**

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

- -

Autres dettes

873 988 15 567 863

Total dettes diverses:**873 988 15 567 863****COMPTES DE RÉGULARISATION**

Produits constatés d'avance

- -

DETTES**37 835 035 44 637 654**

Ecart de conversion passif

14 13 734

TOTAL GÉNÉRAL**54 604 552 59 022 695**